

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

JH/MB

OBJET

Dispositif « Chèque Champion »

N° D\_47\_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

DATE  
D'AFFICHAGE

04 avril 2025

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

35

Trois nageurs du club de natation se sont qualifiés aux Championnats de France benjamins en décembre 2024 à Dunkerque.

Compte tenu de la performance de ces sportifs et la sollicitation par le Club, il est proposé d'attribuer la somme de 857,06 euros à l'association Montereau natation pour participer aux frais engagés lors de cette compétition et conformément au règlement en vigueur.

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 25 mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **D'ATTRIBUER** un montant de 857,06 euros à l'association Montereau natation pour la participation aux Championnats de France de 3 nageurs.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON